

SEMAINE RELIGIEUSE

DE

QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES

DE

L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

ABONNEMENTS :

Canada : \$1.00. — Ville de Québec, États-Unis, et Pays
de l'Union postale, \$1.50 (7 fr. 50).

Doivent être payés d'avance.

~~~~~  
Manuscrits, communications et abonnements doivent être adres-  
sés à LA SEMAINE RELIGIEUSE, 103, rue Ste-Anne, Québec.

---

La SEMAINE RELIGIEUSE DE QUÉBEC est publiée par l'Action  
Sociale Catholique, propriétaire, et est imprimée au No 103, rue  
Ste-Anne, Québec, par *L'Action Sociale Limitée*.

Imp par L'ACTION SOCIALE LIMITÉE, 103, rue Sainte-Anne, Québec.

## VIN SAINT-NAZAIRE

Archevêché de Québec, 1er août 1905.

Après m'être assuré que la fabrication du vin de messe dit de SAINT-NAZAIRE, vendu par la maison A. TOUSSAINT & CIE, se fait toujours sous la surveillance immédiate d'un prêtre compétent, je n'hésite pas, sur le rapport de ce dernier, à renouveler l'approbation que j'ai déjà donnée à ce vin liturgique dans ma circulaire du 1er mars 1897.

† L.-N., ARCH. DE QUÉBEC.

---

« Les vins importés, même avec les meilleures recommandations, ne nous mettront jamais à l'abri de toute inquiétude.

« ... Messieurs A. Toussaint & Cie ont établi à Québec une fabrique spéciale de vin de messe. Comme témoignage de ma satisfaction et pour assurer le succès d'une entreprise si importante pour le clergé, j'ai chargé un de mes prêtres de surveiller la fabrication des vins liturgiques de cette maison ; sur le rapport très favorable de cet ecclésiastique, je n'hésite pas à le recommander de nouveau à messieurs les curés du diocèse.

« Si nous arrivons à fabriquer au pays tout notre vin de messe, ce sera un grand soulagement pour tous les prêtres. »

---

Depuis la mort de Mgr Laflamme, M. l'abbé Ph. J. Fillion a été chargé de surveiller la fabrication de nos vins liturgiques, et cela à la demande expresse de Monseigneur l'Archevêque de Québec.

**A. TOUSSAINT & CIE**

# LE FEU

## DANS LES MAISONS D'EDUCATION

est un danger constant si l'intérieur  
n'est pas recouvert de matériaux  
incombustibles.

---

### **"LINABESTOS"**

est la seule planche murale

### ENTIEREMENT A L'ÉPREUVE DU FEU

Les autres contiennent soit des fibres de bois, soit de la pâte à papier, lattes, refente de bois, asphalte, colle grasse, ou autre substance dangereuse; **LINABESTOS** est entièrement fait d'amiante et de ciment Portland.

**LINABESTOS** est donc à l'épreuve du feu : il ne craque pas, ne gauchit pas, ne "travaille" pas. Aucune vermine ne peut y trouver refuge.

### COÛTE PEU

Demandez notre livret « D » et échantillons.

---

**LA CIE DES PRODUITS  
D'AMIANTE ET DE CIMENT.  
78, rue St.-Pierre, - QUEBEC.**

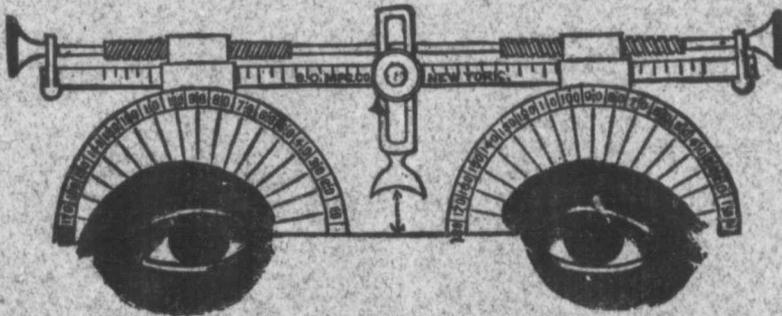
Succursales; Halifax, N. E., St-Jean, N. B.,  
Sydney, C. B.

Bureau: 83 rue St-Pierre

Téléphone 263

Résidence: 15, rue Ste-Julie.

**CHARLES GAGNON,** AGENT ET COURTIER  
D'ASSURANCES  
FEU, VIE, ACCIDENTS, MARINE, Etc.



**J.-E. GAGNON,** OPTICIEN  
SPÉCIALISTE.

PHONE 868.

160, rue ST-JEAN, QUÉBEC.

Pour l'examen fonctionnel de l'œil comprenant l'acuité visuelle, la réfraction et le choix des lunettes.

EXAMEN GRATUIT

Spécialité Verre Torique

Soleil fabricant de Verres à Lunette à Québec  
Comparez nos verres et le fini de notre travail

Toutes commandes exécutées le même jour

HEURES DE BUREAU

de 8 heures a. m. à 5 heures p. m.

**CIERGES ET VINS DE MESSE**  
**MAISON J.-B. LASNIER PÈRE**

FABRICANT DE CIERGES, BOUGIES, CHANDELLES  
IMPORTATEUR DE VINS DE MESSE

*La maison J.-B. Lasnier père est autorisée par Monseigneur  
l'Archevêque de Québec à vendre du vin de messe et des cierges  
pour toutes fins liturgiques.*

ENTREPOT, MAGASIN ET BUREAU  
**RUE ST-GEORGES, LÉVIS.**

TÉLÉPHONES  
Bell 91  
National 109

**BILLETS** POUR TOUTES  
LES LIGNES  
DE

**BATEAUX A VAPEUR**

AGENCE DE

**THOS. COOK & SON**

**F.-S. STOCKING, 32, St-Louis  
QUÉBEC.**

**J.-E. LIVERNOIS**

LIMITÉE

IMPORTATEURS EN GROS

Produits Chimiques, Remèdes  
Brevetés, Parfums, Etc., Etc

**RUE ST-JEAN, - QUÉBEC,  
CANADA.**

**LES MEILLEURES GRAINES DE SEMENCE RÉPONDENT  
SEULES AUX ESPÉRANCES DU SEMEUR.  
POURQUOI NE PAS SE LES ASSURER ?**

La maison **DÉRY** les vend à plus de 50,000 Canadiens et  
tous sont satisfaits.

**GRATIS** Le catalogue français le plus illustré et le plus complet du  
Dominion; une nouvelle édition vient de paraître: demandez-la.

**HECTOR-L. DERY, 21-23, NOTRE-DAME EST,  
MONTREAL.**

**LA MEILLEURE ET LA PLUS ANCIENNE MAISON D'ÉPICERIES,  
A QUÉBEC**

**N. RIOUX & CIE**

s'honore de compter parmi ses clients un grand nombre de  
maisons d'éducation et de membres du clergé.

**AUTORISÉE A VENDRE LE VIN DE MESSE.**

NOTE:—Demander notre "Mas de la Ville", vin sans alcool, la boisson idéale des végé-  
tariens et des abstinents.

**WILFRID LACROIX, B.A.A.**

**ARCHITECTE**

Diplômé de l'Université Laval

Téléphone 1553.

425, rue St-Jean, Québec.

**LORENZO AUGER**

**ARCHITECTE**

de l'Association des Architectes de la Province de Québec,  
de l'Institut Royal des Architectes du Dominion.

111, Côte Lamontagne, Edifice Morin



1, Rue St-Jean

QUÉBEC.

LÉVIS.

**JOS.-P. OUELLET**

**ARCHITECTE ET ÉVALUATEUR**

DIPLÔMÉ : "A. A. P. Q." ————— et ————— MEMBRE DE L'I. R. A. C.

**SPÉCIALITÉ : ÉDIFICES RELIGIEUX**

28, rue Ste-Famille, QUÉBEC.

Téléphone 177.

**GARAND & THIBAUT, DOREURS,  
ARGENTEURS  
et NICKLEURS**

308½, rue Saint-Joseph, QUÉBEC Tél. 4448.

Atelier pour le placage de l'or, de l'argent, du nickel, du cuivre.—Oxydage  
— Vieilles argenteries remises à neuf.— Couchettes en cuivre  
et vieux lustres nettoyés et vernis.—Argenteries de voitures.

Aussi : Réparation de vases sacrés et de bronzes d'églises.

Une Spécialité : **OUVRAGE GARANTI.** Une visite est sollicitée.

Restauration de peintures et nettoyage de vieilles gravures

## LOUIS MORENCY

SCULPTEUR ET DOREUR

183, RUE ST-JEAN. QUEBEC

Spécialité : Tableaux et Gravures.

Une occasion unique est offerte à MM. les Curés d'acheter pour leur église quatre toiles anciennes représentant les Évangélistes.

## JOBIN & PAQUET VANDRY & MATTE

FERBLANTIERS  
- PLOMBIERS -



72-78, Cote d'Abraham, Québec.

Plomberie Moderne, Ventilation, Éclairage au Gaz et à l'Électricité, Téléphones et Sonneries Électriques, Système de Chauffage à Eau Chaude, à la Vapeur et à Air Chaud, Couverture en Métal, etc. Fournitures de Matériaux de Plomberie, Chauffage, Gaz, Électricité, Pompes en Cuivre et en Fonte, Tuyaux et Ajustements pour Aqueduc, Poêles, Ferblanc et Cuivre, Etc.

ENTREPRENEURS  
— DE —

PLOMBERIE, CHAUFFAGE,  
LUMIÈRE ET CLOCHES  
ELECTRIQUES.

OUVRAGES EN TÔLE,  
FERBLANC et CUIVRE.

— ANGLE DES RUES —  
St-Jean et d'Youville, Québec.

## LIBRAIRIE A.-O. PRUNEAU

60, RUE ST-JEAN, QUEBEC.

Ornements d'église, Damas moirés, Taffetas en soie, Tissus en laine pour tentures et soutanes d'enfants de chœur, Toiles pour lingerie d'église, Surplis, Aubes, Bas d'aube en dentelle, Gazes or et argent, Point lamé d'or, Galons, Dentelles, Franges, Glands or et argent.

# AUX DEUX EXPOSITIONS DE LA CALIFORNIE

VOYAGE:  
55 Jours  
\$575.00

Visitant New-York, Philadelphie, Baltimore, Washington, la Nouvelle-Orléans, San-Antonio et El Paso, Texas, Globe et Phoenix, Arizona, Riverside, San Diego, Los Angeles, Santa Barbara, Del Monte, Santa-Cruz et les Arbres Géants, San-José, et San-Francisco, Cal., Salt-Lake City, pays des Mormons, Colorado-Springs et Denver, Col., Chicago et Detroit, Mich., comprenant billets, wagon-lits "Pullman", hôtels, repas, tournées "sight-seeing", entrées aux expositions, pourboires, en un mot, toutes dépenses nécessaires.

## GROUPE LIMITE

Départ de Montréal, lundi soir, le 5 avril; retour le 31 mai.

Voyage sous la direction personnelle de M. HONE ou de M. F.-D. BARIL, notre premier assistant.

**RETENEZ VOS PLACES MAINTENANT.**

Programme envoyé sur demande.

## HONE & RIVET

Agence Générale de Voyages.

9, BOULEVARD ST-LAURENT, - MONTREAL.

31, Rue BUADE, vis-à-vis la Basilique, - QUEBEC.

---

# SEMAINE RELIGIEUSE

DE

## QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

---

### SOMMAIRE

*Calendrier de la semaine*, 561. — *Les Quarante-Heures*, 561.

**Partie officielle** : Nominations ecclésiastiques, 562 ; Itinéraire de la visite pastorale de 1915, 562.

**Partie non officielle** : CAUSERIE DE LA SEMAINE : Une force nouvelle, 563. — LITURGIE ET DISCIPLINE : Costume des enfants de chœur, 566 ; Saluts du Saint-Sacrement, 567. — CHRONIQUE DIOCÉSAIN, 568. — A TRAVERS LES DIOCÈSES : Montréal, 572 ; Ottawa, 572 ; Charlottetown, 572.

**Bulletin social** : FAITS ET ŒUVRES : Un monument à Monseigneur Duhamel, 573 ; Une exposition antialcoolique, 574 ; En français, 575 ; « Les dimanches tu garderas », 576.

---

### CALENDRIER DE LA SEMAINE

**Dimanche, 9 mai.** — V ap. Pâques. Du dim.  
**Lundi, 10.** — *Rogations.* S. ANTONIN, év. et conf.  
**Mardi, 11.** — *Rogations.* De la férie.  
**Mercredi, 12.** — *Rogations.* (Vig. de l'Ascension). SS. NÉRÉE ET SES COMP. mart.  
**Jeudi, 13.** — ASCENSION (d'obligation), *dbl. 1 ct. avec oct.*  
**Vendredi, 14.** — De l'oct. priv.  
**Samedi, 15.** — S. JEAN BAPTISTE DE LA SALLE, conf.  
**Dimanche, 16.** — Dim. dans l'octave.

### QUARANTE-HEURES

9 mai, Lac Édouard. — 11, St-Nérée. — 13, Ste-Hénédine. — 15, Hôtel-Dieu de Québec. — 16, St-Jean-Baptiste de Québec.



|                                      |            |                     |      |
|--------------------------------------|------------|---------------------|------|
| 25. Inverness.....                   | samedi     | 5 — 6               | juin |
| 26. Leeds.....                       | dimanche   | 6 — 7               | “    |
| 27. Sainte-Agathe.....               | lundi      | 7 — 8               | “    |
| 28. Saint-Octave de Dosquet.....     | samedi     | 12 — 13             | “    |
| 29. Saint-Flavien.....               | dimanche   | 13 — 14             | “    |
| 30. Saint-Agapit.....                | lundi      | 14 — 15             | “    |
| 31. Saint-Gilles.....                | mardi      | 15 — 16             | “    |
| 32. Saint-Narcisse.....              | mercredi   | 16 — 17             | “    |
| 33. Saint-Patrice de Beaurivage..... | jeudi      | 17 — 18             | “    |
| 34. Saint-Elzéar.....                | vendredi   | 18 — 19             | “    |
| 35. Saint-Séverin.....               | samedi     | 19 — 20             | “    |
| 36. Saint-Frédéric.....              | dimanche   | 20 — 21             | “    |
| 37. Sacré-Cœur de Jésus.....         | lundi      | 21 — 23             | “    |
| 38. Saint-Pierre de Broughton.....   | mercredi   | 23 — 24             | “    |
| 39. Saint-Antoine de Pontbriand..... | jeudi      | 24 — 25             | “    |
| 40. Saint-Cœur de Marie.....         | vendredi   | 25 — 26             | “    |
| 41. Robertsonville.....              | samedi     | 26 — 27             | “    |
| 42. Saint-Alphonse de Thetford.....  | dimanche   | 27 — 29             | “    |
| 43. Saint-Maurice de Thetford.....   | mardi      | 29 — 30             | “    |
| 44. Saint-Adrien.....                | mercredi   | 30 juin — 1er juil. | “    |
| 45. Lac Noir.....                    | jeudi      | 1 — 2               | “    |
| 46. L'Enfant-Jésus.....              | vendredi   | 2 — 3               | “    |
| 47. Sainte-Marie.....                | samedi     | 3 — 5               | “    |
| 48. Saint-Maxime.....                | lundi      | 5 — 6               | “    |
| 49. Saint-Bernard.....               | mardi      | 6 — 7               | “    |
| 50. Saint-Isidore.....               | mercredi   | 7 — 8               | “    |
| 51. Saint-Lambert.....               | jeudi      | 8 — 9               | “    |
| 52. Saint-Jean Chrysostome.....      | vendredi   | 9 — 10              | “    |
| 53. Saint-Sylvestre.....             | en octobre |                     |      |

---

## PARTIE NON OFFICIELLE

---

### CAUSERIE DE LA SEMAINE

#### UNE FORCE NOUVELLE

Si la *Semaine Religieuse de Québec* n'a pas encore exprimé sa joie profonde de la création du Chapitre attaché à l'Église Métropolitaine de Québec et si elle a mis quelque retard à présenter, avec ses félicitations, des hommages respectueux aux distingués titulaires que Son Éminence le Cardinal Bégin a choisis pour être les Chanoines du Chapitre de sa cathédrale,

c'est qu'elle a cru nécessaire de signaler autrement que par quelques mots hâtifs et brefs, un événement de cette importance.

Aussi bien, avec ce Chapitre de Chanoines dont s'enrichit, cette année, l'Église de Québec, c'est une force nouvelle qui vient s'ajouter à celles déjà existantes dans ce diocèse et son apparition dans le champ du labeur apostolique où travaillaient déjà, sous la gouverne d'un chef incomparable, des ouvriers pleins de dévouement, mais aux prises avec une tâche immense, ne peut que réjouir grandement ceux qui, sachant le prix des âmes, voudraient que pas une de celles qui leur sont confiées ne se perde.

A notre digne archevêque, accablé d'occupations sans cesse grandissantes, le Chapitre Métropolitain de Québec apportera le secours de ses lumières, de ses conseils et de son travail dans l'administration diocésaine ; au Cardinal de la Sainte Église Romaine, vénérable par ses grandes vertus et vénérable aussi par cinquante années d'une vie sacerdotale sur laquelle la pourpre seule pouvait être un ornement convenable, notre Chapitre de Chanoines fera une couronne d'honneur qui rendra plus belle encore la majesté des cérémonies religieuses du ministère pontifical.

A cela ne se bornera point la grande utilité du chapitre de l'Église de Québec.

Chargé du ministère de l'office public, il sera la grande force de tous ceux qui, au près ou au loin, dans le ministère paroissial ou dans les œuvres d'action catholique, travaillent à instaurer et à restaurer ici le règne de Notre Seigneur Jésus-Christ.

Certes, nos religieux et nos religieuses, nos prêtres et nos fidèles n'ont jamais négligé de demander au Ciel tout le bien qu'ils voulaient opérer dans les âmes ni, non plus, de faire monter vers Dieu infiniment parfait, de fréquentes adorations avec des remerciements à l'auteur de tous les biens et des amendes honorables à Celui que, malgré tout, on outrage et blasphème ; mais, toutes ces excellentes prières n'ont jamais eu le caractère officiel et la continuité certaine qui leur seront dès maintenant assurés.

Il se peut, même, que nous ayons parfois perdu de vue la nécessité et l'importance de la prière pour la réussite des œuvres d'apostolat, si pressantes, si absorbantes et si multiples et que nous l'ayons un peu négligée dans l'étourdissement où jettent

les œuvres extérieures. Avec un corps de chanoines récitant chaque jour l'office de l'Église, tous ces oublis seront réparés. Lui, se souviendra que saint Bernard a écrit : *Verbum, exemplum, oratio, magis autem horum oratio*. L'instruction, l'édification, l'oraison, mais l'oraison avant tout le reste.

Oui, une grande force vient de nous être donnée dans ce diocèse, une force dont le Ciel lui-même se servira et qui sauvera les âmes. La prière, en effet, est une puissance à laquelle Dieu lui-même ne peut résister. Et quelle prière que celle de douze prêtres du Seigneur qui, chaque jour, se feront par devoir d'état nos représentants, nos avocats, nos intercesseurs ! Voilà la prière qui pénétrera les cieux et nous obtiendra miséricorde et secours.

Rappelons-nous quelle sauvegarde souhaitait, autrefois, le Seigneur à Israël. Ce n'étaient pas des prêtres puissants en paroles, en écrits, en habileté, en influence, c'étaient des prêtres pleurant entre le vestibule et l'autel, disant : Pardonnez, Seigneur, pardonnez à votre peuple. <sup>(1)</sup> Voilà les vrais sauveurs et les vrais bienfaiteurs des nations menacées.

Et saint Paul, écrivant aux Ephésiens, ne leur déclarait-il pas qu'il ne cessait de remercier le Ciel à leur place et de les nommer dans ses oraisons, laissant voir par là quel grand cas il faisait de la prière dans son œuvre apostolique ? <sup>(2)</sup>

La première puissance de ce monde, c'est la prière et il va de soi que celle qui peut se réclamer du titre de prière de l'Église est d'une efficacité merveilleuse. Quand ceux qui la font étendent leurs bras, « sous cette sauvegarde vient se placer, l'Église tout entière, avec ses pécheurs, ses pénitents, ses justes, ses prêtres, « ses rois, ses magistrats, ses sujets, ses vierges, ses riches, ses « pauvres, ses malheureux ; et quand leur prière a fait, autour « de l'Église militante, sa ronde de charité, elle a mission d'aller « visiter et réjouir l'Église souffrante ; et quand elle a porté ses « rafraîchissements dans celle-ci, elle monte dans l'Église triom- « phante pour l'incliner vers les deux autres. <sup>(3)</sup>

Cette nouvelle force diocésaine, si puissante auprès de la Trinité Sainte, si efficace pour que l'œuvre de Dieu s'accom-

(1) Joël, 2, 17.

(2) Ephes., 1, 16.

(3) P. Caussette. *Manrèse du Prêtre*, vol. I, p. 72.

plisse et que son règne arrive, la *Semaine Religieuse de Québec* lui fait un accueil débordant de joie religieuse et elle regarde sa création comme une bénédiction de choix par laquelle le Saint Pontife Pie X a voulu, au soir de sa vie, combler et honorer un règne épiscopal si fécond déjà en résultats qui chantent la gloire de Dieu.

Bienvenue donc au Chapitre Métropolitain de l'Église de Québec !

AUBERT DU LAC.

## LITURGIE ET DISCIPLINE

### COSTUME DES ENFANTS DE CHŒUR

Q. Mes fabriciens viennent de voter des fonds pour que nos enfants de chœur, aux jours des grandes fêtes, soient revêtus de costumes brillants, habillés en petits prélats, comme il y en a dans la paroisse voisine depuis quelques années. Avant de donner suite à cette démarche, j'aimerais savoir : 1° quel est le costume régulier des enfants de chœur ? — 2° si les soutanes violettes, bleues ou rouges sont permises ? — 3° ce qu'il faut penser des multiples insignes dont on affuble quelquefois les enfants de chœur ?

R. 1° L'habit de chœur des laïques, soit enfants soit adultes, est la soutane noire (sans queue), le surplis ou la *cotta* (avec une bordure de dentelle seulement) et, si l'on veut, la barrette noire. « Il faut se rappeler, dit Le Vasseur, que les enfants de chœur sont censés être des Clercs en remplissant les fonctions et n'existent que pour suppléer à leur défaut ; ils ne sont donc pas des figurants que l'on peut travestir au gré de chacun. Une manière de faire conforme à ces principes rendrait bien meilleure l'impression produite sur les fidèles, même accoutumés à de longs abus ».

Donc la plus grande simplicité doit exister dans le costume des enfants de chœur.

2° Le Vasseur dit que « l'usage de la soutane rouge ou violette est admis », c'est-à-dire toléré. — Mais *L'Ami du Clergé*, ayant à répondre à cette question : de quelle couleur doit être la soutane ? dit : « Noire, attendu que le violet n'est même permis au maître des cérémonies de la cathédrale que si l'évêque officie (S. R. C. 2310). En tout cas, il n'appartient pas à un curé d'adopter une couleur insolite dans le diocèse, et le bon ordre demande que l'on ne s'écarte pas de l'usage diocésain sans y être autorisé par l'évêque. » — Il y a un décret du 9 juillet 1859, que

l'on invoque quelquefois en faveur de la soutane violette ou rouge, mais ce décret n'ayant jamais figuré dans aucune des collections officielles, il n'a de valeur que comme indult particulier.

3° « Les enfants de chœur, dit LeVasseur, ne peuvent porter ni aube, ni écharpe, ni rochet, (ni ceinture), ni gants, ni mozette; non plus que... bas, chaussures de couleur rouge, violette ou blanche (S. R. C. 3248 — Éphém. Liturg.).

« L'aube et la ceinture, dit *L'ami du Clergé*, ne conviennent nullement pour les enfants de chœur, ni le camail. La raison en est que l'aube et la ceinture sont des vêtements sacrés exclusivement réservés aux ecclésiastiques, et que le camail est un insigne de dignité. » — « Qu'on y prenne garde, d'ailleurs, dit Mgr de Conny, ... il n'est pas plus permis d'en gratifier des enfants, qu'il ne le serait de leur donner la mitre réservée aux évêques... et nous ne savons si l'on est plus autorisé à employer pour de tels usages la mozette, insigne ordinaire de l'épiscopat, que la chasuble ou la dalmatique ». — « Tous ces costumes de fantaisie, dit l'abbé D'Ezerville, sont de mauvais goût, contraires aux rubriques, à la tradition et aux décrets. »

Dans ces questions, il faut s'en rapporter aux règles et non à l'appréciation des fidèles, comme nous l'avons déjà dit au sujet des savantes combinaisons de lumières électriques. Les fidèles ont souvent un fort mauvais goût, et, surtout quand il s'agit de la Liturgie où leur ignorance est colossale, ils portent des jugements bien terre à terre. Gardons nos magnifiques dentelles pour le célébrant et les dignitaires, auxquels l'Église les a réservées. Défions-nous de ce que Barbier de Montault appelle de « vraies caricatures d'évêques ou de cardinaux. »

Nous connaissons une paroisse où, à certains jours de fêtes, plusieurs personnes passent près d'une demi-heure à décorer les enfants de chœur. Comme, au point de vue religieux, l'on pousserait bien plus en route ces pauvres enfants, si l'on employait ce temps à leur parler simplement de la fête du jour, de la signification des cérémonies de la messe, du rôle privilégié qu'ils jouent dans le sanctuaire, etc. !

« N'innovons rien, dit *L'Ami du Clergé*, sans autorisation régulière, et tenons-nous-en à la soutane commune et à la gracieuse cotta romaine toujours bien plissée et très propre. C'est l'esprit de l'Église. »

#### SALUTS DU SAINT-SACREMENT

Q. 1° Dans les mois de mai et juin, peut-on donner tous les jours la bénédiction du Saint-Sacrement avec l'ostensoir ou le ciboire ? — 2° Quand on donne la bénédiction avec le ciboire, doit-on toujours dire les *Louanges* ?

R. 1° D'après la *Discipline du diocèse de Québec* : a) « la bénédiction solennelle avec l'ostensoir peut être donnée le premier et le dernier jour du mois du Sacré-Cœur de Jésus et du mois de Marie, mais seulement dans les églises où les exercices publics de ces dévotions se font au moins quatre fois la semaine, y compris le dimanche » ; — b) « la bénédiction avec le saint ciboire seulement, peut être donnée tous les jours du mois du Sacré-Cœur de Jésus et du mois de Marie, où il y a exercice public avec sermon, ou instruction orale d'au moins dix minutes. »

2° Les *Louanges* au Très Saint Sacrement, de par la volonté de l'Ordinaire, doivent être récitées « chaque fois qu'il y a Salut. » Or la partie liturgique qui constitue essentiellement le Salut ne comprenant que le *Tantum ergo*, le verset *Panem de calce*, et l'oraison *Deus qui nobis* suivie de la bénédiction du Saint-Sacrement, il s'ensuit que la bénédiction avec le ciboire est un salut proprement dit et qu'il y faut réciter les *Louanges*, comme c'est d'ailleurs la pratique générale.

### CHRONIQUE DIOCÉSAINE

**Noces d'or.** — Le 27 avril, les Révérendes Sœurs Sainte Ursule et Saint Gabriel, célébraient à l'Hôpital-Général, leurs noces d'or de profession religieuse.

La fête, tout intime, a commencé par une messe dite par S. G. Mgr P.-E. Roy, qui a aussi reçu, à la Communion, le renouvellement des vœux de religion des vénérables jubilaires. Le sermon de circonstance a été prononcé par M. l'abbé Z. Lambert, curé de Beauceville, frère de la Révde Sœur Sainte Ursule.

M. le chanoine Geo. Miville, MM. les abbés N. Paquet, ancien curé de Saint-Apollinaire, et Hubert Lessard, aumônier de la communauté, assistaient aussi à cette fête.

**Vêtures et professions.** — Le 28 avril, S. G. Mgr P.-F. Roy, archevêque de Séleucie, présidait, chez les Révdes Sœurs Franciscaines Missionnaires de Marie, de la Grande-Allée, une imposante cérémonie de vêtue et de profession.

Ont pris le saint habit : Mlles Eva Déry, de Québec, en religion Sœur Marie du Cœur de Jésus ; Aloysia Smith, de Boston, en religion Sœur Marie Vivian of Jesus ; Rosa Brouillette, de Saint-Séverin, en religion Sœur Marie Aselle de l'Enfant-Jésus ; Antoinette Lachance, de Tadoussac, en religion Sœur Marie Anselma de la Sainte-Famille ; Laurence Paquet, de Saint-Georges, Beauce, en religion Sœur Marie Tharsille de l'Eucharistie.

Ont prononcé leurs vœux triennaux : Sœur Marie François-Félix, de Saint-Jean-Deschaillons, née Jeanne Beaudet ; Sœur

Marie Constantin de la Croix, de Cardber, née Louise Fournier ; Sœur Marie Priscillien de Jésus, de Saint-Thomas de Montmagny, née Roberta Fournier ; Sœur Marie Almire du Sacré-Cœur, de Saint-Roch, née Blanche Bernier.

On remarquait au chœur : le R. P. Lalande, S. J., curé de Notre-Dame-du-Chemin ; le R. P. Fiset, supérieur des RR. PP. Rédemptoristes de Sainte-Anne de Beaupré ; M. le curé Bouffard, de Saint-Malo ; M. l'abbé Cyrille Gagnon, du Séminaire ; M. l'abbé A. Dionne, curé de Saint-Georges, Beauce ; M. l'abbé Janvier Lachance, du collège de Lévis, frère de Sœur Marie Anselma, ainsi que ses deux oncles, MM. les abbés Roy et T. Lachance ; aussi les RR. PP. Alexandre et Hyacinthe, du Couvent des Franciscains.

Le sermon de circonstance a été prêché par Sa Grandeur Mgr Roy.

— Jeudi, le 29, S. G. Mgr P.-E. Roy, archevêque de Séleucie, accompagné de M. l'abbé U. Perron, aumônier, et de M. l'abbé P. Crépault, vicaire à Deschambault, présidait une cérémonie de vêture, dans la chapelle des Sœurs de la Charité.

Dix postulantes ont revêtu le saint habit : Mlles Thérèse Pelletier, de Sainte-Louise, en religion Sœur Saint Éloi ; Antonia Desrochers, de Saint-Jean-Baptiste de Québec, en religion Sœur Marie-Consolatrice ; Cécile Bouillé, de Deschambault, en religion Sœur Sainte Rollande ; Eva Larivière, de Sainte-Hénédine, en religion Sœur Saint Gustave ; Philiberte Samson, de Thetford Mines, en religion Sœur Sainte Jeanne-Françoise, choristes ; Lauza Dionne, de Saint-Thomas, en religion Sœur Saint-Paulin ; Madeleine Harrisson, de Matane, en religion Sœur Saint Jean de Kenti ; Maria Fournier, de Saint-Aubert, en religion Sœur Saint Hélibert ; Vitaline Arsenault, de Charlottetown, en religion Sœur Saint Tertius ; Marie-Louise Malenfant, de Saint-Clément, en religion Sœur Saint Béniti, auxiliaires.

Étaient présents au chœur : MM. les abbés A. Ouellet, curé de Sainte-Louise, J.-A. Lemay, aumônier du Sanatorium Mastaï, Ivanhoë Caron, J. Paquet et A. Paquet, de Québec, Émile Giguère.

— Le lendemain S. G. Mgr P.-E. Roy, accompagné de M. l'abbé U. Perron, aumônier, et de M. l'abbé Émile Giguère, présidait dans la même communauté une cérémonie de profession.

Six novices ont prononcé leurs premiers vœux : Mlles Marie-Anne Germain, de Deschambault, en religion Sœur Marie du Pardon ; Aldora Boisvert, de Lowell, en religion Sœur Saint Joseph d'Armathie, choristes ; Mlles Marie-Louise Bérubé, de Sainte-Hélène, en religion Sœur Saint Dulcide ; Philomène Daigle, de Sainte-Julie, en religion Sœur Saint Sylvestre ; Blanche Dion, de Matane, en religion Sœur Saint Aldémar ; Régina LeBel, de

N.-D. du Mont-Carmel, en religion Sœur Saint François-Galvez, auxiliaires.

—Vendredi matin, le 30 avril, Mgr C.-A. Marois, P. A. V. G., a présidé, une cérémonie de vêtue chez les Dames Ursulines ; il était assisté de MM. les abbés J.-E. Laberge, aumônier de la communauté, et V. Germain, de l'Action Sociale.

M le chanoine Eug.-C. Laflamme, curé de la Basilique, et le R. P. Daigneault, S. J., étaient au chœur.

Ont revêtu le saint habit : Mlles Aline Marier, de Saint-Tite de Champlain, en religion Sœur Saint Michel ; Antoinette Germain, de N.-D. de Québec, en religion Sœur Saint Victor ; Marcelle Boucher, de Brockton, Maine, en religion Sœur Marie de l'Incarnation.

—Le même jour, Son Éminence le cardinal Bégin, présidait, au Noviciat des Sœurs Dominicaines de l'Enfant-Jésus, Chemin Saint-Louis, une cérémonie de profession. Il était assisté du R. P. Arsène Roy, dominicain, et de M. l'abbé Cléophas Leclerc, aumônier de l'Hospice Saint-Vincent de Paul.

Ont fait profession des vœux temporaires : Mlles Anna Gagnon, de Brunswick, Maine, en religion Sœur Marie-Cléophas de l'Eucharistie ; Azéline Dumais, de Saint-Eugène, comté de l'Islet, en religion Sœur Jean-Berchmans.

Ont renouvelé leurs vœux : Sœur Marie-Augustin, née Alice Dolbec, de Saint-Alexandre de Kamouraska ; Sœur Madeleine de Pazzi, née Florence Lahaie, de Saint-Zéphirin de Courval, Nicolet ; Sœur François d'Assise, née Anysie Hardy, de Saint-Édouard de Lotbinière ; Sœur Gérard Magella, née Marie-Anne Nadeau, de Sainte-Julie de Somerset ; Sœur Raymond de Capoue, née Alice Bégin, de Saint-David de Lauberivière, comté de Lévis.

Assistaient à la cérémonie : M. l'abbé C.-A. Collet, le R. Père Paul-V. Charland, dominicain. C'est le R. P. Arsène Roy, qui a donné le sermon.

—Lundi, le 3 mai, avait lieu, chez les Sœurs Missionnaires de Notre-Dame d'Afrique, à Lévis, la première cérémonie de vêtue, en terre canadienne.

C'est Mgr F.-X. Gosselin, curé de Lévis, qui a présidé la cérémonie.

Voici les noms des nouvelles religieuses qui ont revêtu le saint habit, au Postulat de Notre-Dame d'Afrique :

Sœur Edmond-Marie, née Mlle Anne-Marie Belisle, de Montréal ; Sœur Marie Ephrem-Joseph : Mlle Alice Bernier, de Saint-Romuald ; Sœur Luc-Marie : Mlle Marie Blanchard, de Caraquet, N.-B. ; Sœur Marie Bernard-Joseph : Mlle Cécile Despars, de Belœil ; Sœur Marie Paul-Alfred : Mlle Emilia Thibault, de Biddeford, Me. ; Sœur Marie Philippe-Joseph : Mlle Yvonne Boisvert, des Trois-Rivières ; Sœur Marie Louis-Gabriel : Mlle

Mari  
Dave  
Sima  
Rose  
Yvon  
Mlle  
J  
MM.  
Alf. J  
C  
cardi  
gréga  
Sylva  
Roch  
—  
Chem  
leurs  
faite  
Cardi  
Jésuit  
diacre  
Granc  
Maur  
les fo  
A  
les Ré  
le Frè  
Maxi  
Saint-  
Chari  
C  
donné  
Saint-  
trait l  
de Go  
manch  
N  
fêté, p  
de Mg  
—  
d'être  
Il succ  
du Lac

Marie-Rose Côté, de Québec; Sœur Adolphe-Marie : Mlle Emma Daveluy, de Daveluyville ; Sœur Philippe-Marie : Mlle Anna Simard, de Québec ; Sœur Marie Saint-Germain : Mlle Alma-Rose Nicole, de Montmagny ; Sœur Marie Louis-Charles : Mlle Yvonne-Marie Arsénault, de Saint-Gervais ; Sœur Eugène-Marie : Mlle Rose-Marie Roy, de Lévis.

Le R. P. De Smoor, supérieur des Pères Blancs, à Québec, MM. les abbés N. Laflamme, aumônier de la communauté et Alf. Boulet, vicaire à Lauzon, assistaient au chœur.

**Ordinations.** — Samedi matin, le 1er mai, Son Éminence le cardinal Bégin élevait à la prêtrise, dans la Chapelle de la Congrégation, à Saint-Roch, MM. les abbés E. Bédard, Philippe Sylvain et Ferd. Côté, tous trois enfants de la paroisse de Saint-Roch, et M. l'abbé Ernest Martel, de Saint-Marc des Carrières.

— Dimanche matin, les paroissiens de Notre-Dame du Chemin, étaient les heureux témoins de l'ordination de l'un de leurs co-paroissiens, M. l'abbé Paul Lapierre. L'ordination s'est faite à la messe paroissiale et a été présidée par Son Éminence le Cardinal Bégin, assisté des RR. Pères Carrière, Provincial des Jésuites, et J. Désy, ancien curé de N.-D. du Chemin, comme diacres-assistants, et de M. l'abbé C.-N. Gariépy, directeur du Grand Séminaire, comme prêtre-assistant. MM. les abbés Maurice Laliberté et Fernand Belleau, du Séminaire, remplissaient les fonctions de diacre et sous-diacre d'office.

Assistaient au chœur le R. P. Jos. Lalande, curé, ainsi que les Révds Pères Artus, Lord et Waddel, Jésuites ; Hyacinthe, et le Frère Jean-Marie, du Couvent des Franciscains, MM. les abbés Maxime Fortin, de la *Semaine Religieuse*, P. Mathieu, vicaire à Saint-Roch, et J.-B. Dérome, aumônier chez les Sœurs de la Charité.

**Confirmation.** — Le 29 avril, Son Éminence le cardinal a donné le sacrement de Confirmation à 575 enfants de la paroisse Saint-Sauveur. Le même jour, S. G. Mgr P.-E. Roy, administrait le même sacrement aux enfants du Pensionnat Saint Louis de Gonzague et des Orphelinats des Sœurs de la Charité, et dimanche, le 2 mai aux enfants de la paroisse de Jacques-Cartier.

**Notes.** — Vendredi, le 30 avril, les élèves du Séminaire ont fêté, par un grand congé, le 292ème anniversaire de la naissance de Mgr de Laval.

— M. l'abbé Jos. Houde, vicaire à Saint-Jean-Baptiste vient d'être nommé missionnaire de la Tempérance à travers le diocèse. Il succède à M. l'abbé Aristide Magnan, qui a été nommé curé du Lac Noir.

## A TRAVERS LES DIOCÈSES

**Montréal.** — Sous la présidence de M. J.-N. Charbonneau, les professeurs de la nouvelle École de Musique d'Église, se sont réunis dernièrement.

Le directeur exposa son programme. Il fit ressortir notamment que la raison de fonder une Schola Cantorum, est l'obéissance au pape, qui dans son *Motu Proprio* de 1903, réclamait des écoles de musique religieuse. Nous n'aurons pas ici, dit-il, un foyer musical, qui pose au modèle, et fait vœu d'intransigeance contre tout autre : non pas ; c'est un groupement de quelques bonnes volontés au service du chant sacré et de l'orgue.

La répartition des cours est faite ainsi :

Solfège et pose de la voix : M. Charbonneau.

Chant : MM. Laurendeau et Lamoureux.

Chant grégorien et prononciation latine : R. P. Béricot.

Clavier préparatoire et orgue : M. R. Pelletier.

Orgue et accompagnement du chant liturgique : M. Letondal.

Trois de ces professeurs se partageront aussi les cours d'harmonie.

Le R. P. Béricot et M. le Dr Thibault sont nommés secrétaires.

— Au cours d'un violent orage, la foudre est tombée sur l'église de Sainte-Julienne, comté de Montcalm, provoquant un incendie qui a détruit de fond en comble l'église et le presbytère, malgré tout le travail que se sont imposé les paroissiens pour combattre les flammes.

Seuls quelques meubles du presbytère ont pu être sauvés.

**Ottawa.** — Le R. P. Louis Rhéaume, O. M. I., directeur du Grand Séminaire d'Ottawa, vient d'être nommé recteur de l'Université d'Ottawa.

Homme d'étude et de vie intérieure, le Père Rhéaume, peu connu du grand public, est un éducateur émérite et un travailleur infatigable. Né à Lévis, il a fait ses études classiques au Juniorat du Sacré-Cœur d'Ottawa et ses études théologiques à Rome : depuis 1905 jusqu'à sa nomination à la direction du Grand Séminaire en 1913, il fut professeur de hautes mathématiques à l'Université. Rec eur à 42 ans, le R. P. Rhéaume est appelé à fournir une belle carrière et à marquer d'une empreinte profonde son passage à la direction de la grande institution catholique et bilingue de l'Ontario.

**Charlottetown.** — S. G. Mgr O'Leary a inauguré dans son diocèse un fort mouvement en faveur de la tempérance. Il l'encourage de toutes ses forces. Toute la province devra beaucoup de reconnaissance au jeune évêque rempli de zèle qui travaille avec tant d'ardeur à la débarrasser du fléau de l'alcool.

un  
Hu

« r

no

« r

pr

gra

« e

« o

« n

pr

tot

ém

« I

dio

et j

ani

cen

420

fon

cat

pré

pou

gier

par

pro

l'in

pal

dio

créa

zèle

cett

« di

---

## BULLETIN SOCIAL

---

### FAITS ET ŒUVRES

#### UN MONUMENT A MONSIEUR DUHAMEL

Un projet, que tout le monde s'accordera à regarder comme une mesure de justice, vient d'être lancé par Monseigneur Charles-Hugues Gauthier, archevêque d'Ottawa : celui d'élever « à la « noble et pieuse mémoire de Mgr Jos.-Thomas Duhamel — nous citons la lettre pastorale de Mgr Gauthier — « un monument qui ne soit pas indigne de l'illustre prélat » dont la mort presque subite, arrivée il y aura bientôt six ans, fut l'occasion de grandes « louanges qui célébrèrent alors sa vive piété et son « esprit de justice, sa grande prudence et sa rare discrétion, son « obéissance au Saint-Siège et son dévouement à l'Église, sa fermeté et son infatigable application au devoir. »

Monseigneur l'Archevêque d'Ottawa a voulu appuyer son projet, pour la réussite duquel il demande la collaboration de tous les fidèles et de tous les prêtres de son diocèse, d'un éloge ému de son prédécesseur immédiat.

Il fut « homme de Dieu et de gouvernement », déclare-t-il. « Il fit courageusement son devoir d'évêque », organisant son diocèse qui était à peine fondé, bâtissant de nombreuses églises et préparant les voies au bel épanouissement de vie religieuse qui anime aujourd'hui ce diocèse d'Ottawa devenu, grâce à lui, le centre d'une province ecclésiastique qui compte au delà de 420,000 fidèles.

Monseigneur Duhamel fut aussi un évêque d'une piété profonde, laquelle lui donna la plénitude et la délicatesse du sens catholique. C'est cette piété qui le portait au ministère de la prédication, qui l'attachait à toutes les lois de l'Église, qui le poussait à recevoir dans son diocèse plus de vingt instituts religieux.

La lettre pastorale de Monseigneur l'archevêque d'Ottawa parle ensuite des efforts déployés par Monseigneur Duhamel pour procurer à tous les enfants du diocèse d'Ottawa le bienfait de l'instruction chrétienne à tous ses degrés ; de ses visites épiscopales, si fructueuses à tous les points de vue ; des trois synodes diocésains qu'il célébra, du chapitre métropolitain dont il fut le créateur, en 1887 et des œuvres de toutes sortes auxquelles son zèle ne se refusa jamais.

« Mgr Duhamel fut donc vraiment — c'est la conclusion de cette belle lettre pastorale — l'homme de Dieu, l'ange et le gardien de l'Église d'Ottawa. Il fut un grand évêque ».

Et c'est pourquoi, l'évêque, les prêtres et les fidèles de l'archidiocèse d'Ottawa, « unis d'esprit et de cœur », vont se mettre au travail pour l'érection d'un monument qui rappellera à ceux d'après nous, la mémoire, les traits, les vertus et les œuvres de Monseigneur Duhamel dont le culte est dans les cœurs de ceux d'aujourd'hui.

C'est une initiative d'une courageuse opportunité et qui sera secondé, nous l'espérons, par le concours de tous.

#### UNE EXPOSITION ANTIALCOOLIQUE

L'exposition antialcoolique de l'école Saint-Jean de la Croix dont Monseigneur Bruchési faisait, mardi de la semaine dernière, l'ouverture et la bénédiction solennelles, se termine aujourd'hui, 5 de mai, par une grande séance sous les auspices de la « Ligue Antialcoolique de Montréal. »

Cette exposition anti-alcoolique, imaginée à titre « d'essai » et dont le Rév. J.-L. Beausoleil, C. S. V., un des deux secrétaires du Comité d'organisation, disait avec trop de modestie, dans une lettre de remerciements adressée au Conseil Central de la Croix Noire de Québec : « Notre exposition est loin d'être une merveille. Elle n'a que le mérite de la nouveauté », cette exposition antialcoolique a été, nous semble-t-il, un événement d'une portée considérable.

Et, de fait, elle a reçu l'encouragement et la visite de plusieurs des plus hauts personnages que la cause antialcoolique compte parmi ses champions, et le concours inappréciable et très flatteur des conférenciers connus pour être des hommes de science et d'expérience. Les journaux de Montréal ne lui ont pas ménagé, non plus, leur admiration et le public lui a donné, pendant toute une semaine, une attention soutenue. Tout cela prouve que les autorités religieuses de l'école et de la paroisse de Saint-Jean de la Croix ont bien mérité les éloges que leur adressait, le jour de l'ouverture de l'exposition, Sa Grandeur Monseigneur de Montréal et que leur coup « d'essai » est un coup de maître qui, nous l'espérons avec Monseigneur Bruchési, se répétera un peu partout dans cette province.

Les organisateurs de l'exposition antialcoolique de l'école de Saint-Jean de la Croix avaient pensé que, au moyen de l'enseignement par les yeux, ils pourraient faire voir quels coups mortels l'alcoolisme porte à la santé, à l'épargne, à la moralité et à la race.

Et, afin que tous ceux qui viendraient visiter l'exposition n'eussent qu'à se laisser faire pour être facilement convaincus, le Comité organisateur avait fait choix, pour démontrer ces quatre thèses, des moyens les plus divers : « leçons, lectures, imprimés,

« tableaux statistiques, images graphiques, expériences, pièces anatomiques, gravures, affiches illustrées, maximes, chansons, histoires, cartes postales, etc. »

C'est dire que rien n'avait été omis de ce qui peut éclairer, même les plus réfractaires, sur le problème, si gros de conséquences, de l'alcoolisme.

On avait voulu que cette exposition fût seulement scolaire et paroissiale : elle n'a pu l'être. Tout de suite, elle est devenue une exposition vers laquelle les instituteurs et institutrices de Montréal ont voulu diriger leurs enfants et les curés, leurs paroissiens.

De telles expositions — chacun en conviendra — produiraient partout, des résultats excellents. Il y a, dans toutes nos paroisses, une foule de gens qui, faute d'étude ou de réflexion, n'ont jamais vérifié par eux-mêmes les accusations portées contre l'alcool sous toutes ses formes. Ils en ont une horreur... pas très convaincue.

L'exposition anti alcoolique est le moyen tout trouvé pour donner un enseignement anti alcoolique à portée des intelligences les plus ordinaires. De plus, elle sollicite l'adhésion de l'esprit de la meilleure façon possible : en s'adressant, en même temps, à toutes les facultés humaines auxquelles elle laisse tout le temps qui leur est nécessaire pour constater, comparer et comprendre.

Il faut donc souhaiter que se multiplient ces semaines anti-alcooliques pendant lesquelles nos populations iront apprendre que « l'alcool est, suivant le mot de Mgr Bruchési, le grand ennemi de notre race, de nos paroisses, de nos sociétés. »

Qui se fera, à Québec, le promoteur des expositions anti-alcooliques ?

AUBERT DU LAC.

#### EN FRANÇAIS

On vient de publier en français, dans l'Alberta, plusieurs statuts provinciaux dont l'*Ordonnance des Ecoles*, l'*Ordonnance des Cotisations Scolaires*, l'*Ordonnance des Subventions aux Ecoles*, la *Loi des Titres des Terres*.

Voilà encore de la matière à scandale pour tous ceux qui croient que la langue française ne devrait être employée que dans le Québec. Espérons qu'il se trouvera, dans l'Ontario, un homme libre, pour rappeler la jeune province d'Alberta au sentiment des convenances et lui faire remarquer qu'elle aussi est une province qui est et doit rester exclusivement anglaise !

Cette admonestation, jointe à maints articles de journaux francophobes, devra mettre le comble à la confusion du gouvernement Sifton et ramener la paix entre les deux races... auxquelles

le Canada appartient également, comme on disait au temps de la Confédération !

Une fois ce bon travail accompli, il ne restera plus qu'à avertir charitablement certains messieurs de l'autre côté de l'eau que leurs beaux projets d'une alliance linguistique entre le français et l'anglais, alliance que l'on dit correspondre à une situation de fait et aux nécessités politiques de l'heure, n'ont aucune chance de se réaliser au Canada.

Proposer que « l'anglais sera obligatoirement enseigné en France et le français en Angleterre, dans tous les établissements d'instruction, même dans les écoles primaires », peut sembler désirable à des gens qui voient plus loin que leur propre insuffisance ; mais demander que, dans un pays où il y a des Français et des Anglais, la langue française soit enseignée, non pas aux enfants des Anglais mais à ceux des Français, c'est paraît-il, faire une demande injuste, déloyale, sacrilège !

Que voulez-vous ? Il y a des couleurs qui, montrées devant certains yeux, produisent la rage !

AUBERT DU LAC.

« LES DIMANCHES TU GARDERAS »

Pour ne pas travailler le dimanche, les employés de l'armurerie Ross, à Québec, ont accepté, dernièrement, la proposition qu'on leur faisait de fournir, les autres jours de la semaine, un travail supplémentaire d'une heure.

Désormais, donc, les employés de notre fabrique d'armes pourront, le dimanche, refaire leurs forces physiques, s'acquitter de leurs devoirs religieux et donner à la vie de famille un temps qu'on ne lui enlève pas sans qu'il en résulte, jusque dans la société, des désordres lamentables.

Il a suffi, pour en arriver là, que des chrétiens y aient mis un peu de bonne volonté. Cela fait, les autorités de la fabrique Ross se sont ingénies à trouver un moyen de produire en six jours ce qui en avait demandé sept, jusqu'à aujourd'hui, et les employés, à leur tour, ont su comprendre que, devant certains intérêts supérieurs et en face de certaines nécessités, il ne faut pas tenir compte du *dogme* qui ne permet, en aucun cas, que la journée ouvrière se prolonge au delà de tel nombre d'heures.

En consentant à des sacrifices pour ne consacrer au labeur manuel que les jours ouvrables, les ouvriers de l'armurerie québécoise Ross ont donné un bon exemple dont il convient de les féliciter et qu'il faudrait, peut-être, mettre sous les yeux de certains autres ouvriers qui, pour ne pas toucher aux règlements des unions qui les embrigadent, ne se gênent pas pour mettre de côté les règlements divins.

AUBERT DU LAC.

# LES PRÉVOYANTS DU CANADA

## ASSURANCE FONDS DE PENSION

CAPITAL AUTORISÉ - - - - - \$500,000.00

Actif du Fonds de Pension le 31  
mars 1915 - - - - - \$626,639.42

Progression de la Compagnie jusqu'au 31 mars 1915.

| ANNÉES         | SECTIONS | SOCIÉTAIRES<br>(Actifs) | PENSIONS | ACTIF        |
|----------------|----------|-------------------------|----------|--------------|
| 1909           | 45       | 1,880                   | 5,205    | \$ 16,461.94 |
| 1910           | 149      | 8,540                   | 19,269   | 72,217.94    |
| 1911           | 224      | 14,228                  | 30,910   | 170,670.80   |
| 1912           | 294      | 19,326                  | 39,211   | 284,355.82   |
| 1913           | 349      | 24,492                  | 47,957   | 423,745.31   |
| 1914           | 399      | 28,689                  | 55,541   | 584,188.43   |
| 1915 (31 mars) | 412      | 29,656                  | 57,312   | 626,639.42   |

Continuez cette progression pendant vingt ans, vous aurez une idée des sommes énormes dont disposeront **Les Prévoyants du Canada**, lorsque le temps de payer les rentes sera venu.

**ANTONI LESAGE,**

Gérant-Général.

Bureau Chef : 126, St-Pierre, Édifice "DOMINION", Québec

Bureau à Montréal : Chambre 22, EDIFICE "LA PATRIE";

X. Lesage, Gérant

Agent à Québec : Stanislas Côté 134, Lockwell.

# LA BANQUE NATIONALE

SIÈGE SOCIAL : QUÉBEC.

Capital autorisé: Cinq millions de piastres

Capital payé: Deux millions de piastres

Réserves: Un million sept cent soixante-deux mille piastres.



Ces **COFFRETS D'ÉPARGNES** sont mis à la disposition du public pour favoriser la pratique de l'économie dans toutes les classes de la société.

Nous invitons les cultivateurs et les ouvriers à nous confier un premier dépôt **D'UN DOLLAR**; ce dépôt leur donnera droit à un coffret qui restera leur propriété jusqu'à ce qu'ils le rendent en bon état à la Banque; celle-ci alors leur remboursera leur dépôt plus un intérêt qui sera compté aux taux courant le plus élevé.

Voici un excellent moyen de mettre quelque chose de côté pour les vieux jours ou encore pour l'avenir des enfants.

Nous serons heureux de fournir tous les renseignements voulus concernant ce **NOUVEAU SYSTÈME D'ÉPARGNE**.

## RAPIDITÉ D'ACCUMULATION D'ÉPARGNES MENSUELLES PLACÉES A 3% INTÉRÊT COMPOSÉ

En supposant qu'un client dépose en banque \$5.00 tous les mois à compter de la naissance d'un de ses enfants cette épargne périodique rapportera en **VINGT' ET UN ANS**, la jolie somme de **\$1751.91**, capital et intérêts.

Le tableau suivant montre bien la progression rapide de divers montants confiés à notre département d'épargnes :

| Ans | \$5.00                       | \$10.00  | \$15.00  | \$20.00  | \$25.00  | \$30.00  |
|-----|------------------------------|----------|----------|----------|----------|----------|
|     | - - - - - PAR MOIS - - - - - |          |          |          |          |          |
| 1   | \$ 60.95                     | \$121.92 | \$182.91 | \$243.91 | \$304.87 | \$365.83 |
| 2   | 123.73                       | 247.51   | 371.51   | 495.17   | 618.93   | 742.70   |
| 3   | 188.41                       | 376.189  | 565.48   | 754.03   | 942.49   | 1130.97  |
| 4   | 255.05                       | 510.19   | 765.48   | 1020.73  | 1275.83  | 1530.97  |
| 5   | 328.72                       | 647.53   | 971.53   | 1295.48  | 1619.25  | 1943.06  |
| 6   | 394.44                       | 789.00   | 1183.80  | 1578.52  | 1973.05  | 2367.61  |
| 7   | 467.30                       | 934.76   | 1402.49  | 1870.13  | 2387.55  | 2804.99  |
| 8   | 542.37                       | 1084.92  | 1627.79  | 2170.56  | 2713.06  | 3255.59  |
| 9   | 619.70                       | 1239.61  | 1859.89  | 2480.07  | 3099.94  | 3719.80  |
| 10  | 699.38                       | 1398.98  | 2099.01  | 2798.94  | 3498.49  | 4198.05  |
| 11  | 781.47                       | 1563.17  | 2345.38  | 3127.42  | 3909.09  | 4690.77  |
| 12  | 866.04                       | 1732.33  | 2580.19  | 3465.84  | 4332.12  | 5198.37  |
| 13  | 953.17                       | 1906.60  | 2890.66  | 3814.43  | 4767.92  | 5721.31  |
| 14  | 1042.93                      | 2086.13  | 3180.03  | 4173.67  | 5210.88  | 6290.06  |
| 15  | 1135.38                      | 2271.09  | 3407.55  | 4543.71  | 5679.41  | 6815.10  |
| 16  | 1280.64                      | 2461.64  | 3608.46  | 4924.93  | 6155.93  | 7386.91  |
| 17  | 1328.78                      | 2657.95  | 3988.01  | 5317.67  | 6646.85  | 7976.00  |
| 18  | 1429.87                      | 2860.19  | 4291.46  | 5722.29  | 7152.60  | 8582.91  |
| 19  | 1534.03                      | 3068.55  | 4604.08  | 6139.15  | 7673.65  | 9208.15  |
| 20  | 1641.35                      | 3283.21  | 4926.15  | 6568.61  | 8210.45  | 9852.29  |
| 21  | 1751.97                      | 3504.35  | 5257.95  | 7011.05  | 8763.46  | 10515.50 |

## MANDATS D'ARGENT DE LA BANQUE NATIONALE

Nos succursales sont autorisées à émettre des Mandats payables dans tout le Canada, sauf le Yukon, aux taux suivants :

|                   |        |
|-------------------|--------|
| \$ 5.00 ou moins  | 3 sous |
| de 5.00 à \$10.00 | 6 "    |
| de 10.00 à 30.00  | 10 "   |
| de 30.00 à 50.00  | 15 "   |

Beaucoup de nos clients et le public en général ignorent l'existence de ce service chez nous, le même que celui des Postes et des Messageries (Express); il est plus prompt et tout aussi sûr. Nos Mandats sont payables dans tous les bureaux de banques du Canada, sur présentation et sans commission. Nous vous invitons à profiter de ces remarquables avantages.

# COMPAGNIE CHINIC

## QUEBEC

ANCIENNE MAISON MÉTHOT FONDÉE EN 1808

MARCHANDS QUINCAILLIERS EN GROS ET  
EN DÉTAIL

FOURNISSEURS ORDINAIRES

DU CLERGÉ, DES FABRIQUES,  
DES INSTITUTIONS RELIGIEUSES  
ET DES MAISONS D'ÉDUCATION

BON MARCHÉ EXCEPTIONNEL UN SEUL PRIX



SI LE PUBLIC CONNAISSAIT les  
grands avantages des VERRES TORIQUES  
sur les autres verres à lunettes ordinaires  
personne n'achèterait plus que des VERRES  
TORIQUES. Le foyer de ces verres est  
presque illimité tandis que dans les verres  
ordinairement vendus il n'existe guère que  
dans une partie fort limitée du centre.  
C'est le verre que tous les vrais oculistes  
prescrivent parce que c'est vraiment le seul  
qui donne ENTIÈRE SATISFACTION.

**P.-C. Lacasse**  
OPTICIEN ET OPTOMÉTRISTE  
40, RUE DE LA FABRIQUE

FONDÉE AU CANADA EN 1865

## F. CERNICHIARO & FRERE

Doreurs, Argenteurs et Nickeleurs sur articles métalliques

51, RUE SOUS-LE-FORT, (près de l'ascenseur)  
QUÉBEC.

Fabrication et réparation de vases sacrés de toutes descriptions, de chandeliers et autres bronzes d'églises, de coutellerie et argenterie de table. — Ciselure artistique. — Dorure, argenture et nickelure sur métal. — Soudures en or et en argent. — Vente et échange d'orfèvrerie et bronzes d'église. — Spécialité de vernis inaltérable pour bronze.

## VIN DE MESSE

“SANCTUAIRE” Nous en garantissons la pureté “VATICAN”

Certificats d'authenticité approuvés par  
S. G. Mgr L'Archevêque de Montréal.

PRIX ET ÉCHANTILLONS SUR DEMANDE.

FUMEZ NOTRE CIGARE

“ROYAL FAMILY”

\$2.50 LA BOITE DE 50

L'ÉGAL DU MEILLEUR CIGARE A 10 Cents.

Ecrivez aujourd'hui pour en avoir une boîte.

LAPORTE, MARTIN, Limitée

568, St-Paul,

TEL. MAIN 3766

MONTREAL.

## EMILE JACOT

MONTRES ET HORLOGES DE PRÉCISION

TRAVAIL TRÈS SOIGNÉ EN TOUTS GENRES

OPTIQUE SCIENTIFIQUE

LUNETTES OU LORGNONS  
pour tous les cas d'Amétropie.

95, rue Saint-Joseph, - - QUEBEC

## EDITION NOUVELLE ET DEFINITIVE DU **BREVIAIRE ROMAIN**

Les éditions nouvelles sont entièrement conformes aux décrets les plus récents de S. S. et notamment à celui du 28 octobre 1913.

Le format moyen étant déjà épuisé et cela pour un temps qu'il est impossible de déterminer, nous offrons maintenant en vente le No 88, Mame, grand format, chagrin premier choix, reliure très souple en noir, coins ronds, tranche dorée. Prix \$12.

Aussi quelques exemplaires avec reliure de luxe aux prix de \$15, et \$18.

L'édition in-32, petit format, sera en vente en avril. Même reliure que le précédent. Prix de vente \$8. l'exemplaire.

Nous engageons nos clients à nous faire parvenir leur commande immédiatement afin d'être assuré d'un exemplaire.

LIBRAIRIE DU CLERGÉ

**J.-P. GARNEAU**

LIBRAIRE-EDITEUR ET MARCHAND  
D'ORNEMENTS D'ÉGLISE

**47, rue Buade, - - - - - QUEBEC.**

**LA CIE J.-A. LANGLAIS & FILS**

LIBRAIRES - EDITEURS - IMPORTATEURS  
GROS ET DÉTAIL

**177, RUE SAINT-JOSEPH, - - QUEBEC.**

Editeurs des livres de plain-chant :

Graduel et Vespéral, Paroissien Noté, Extrait du paroissien noté, Ordre des sépultures. Ces livres sont publiés avec l'autorisation de S. G. Mgr l'Archevêque de Québec.

Agents généraux pour le Canada, des cloches françaises HAVARD.  
GARANTIE DE SATISFACTION.

Articles religieux : Statuettes, Encens, Huile de huit jours, Livres de prières,  
Livres de prix.

Spécialités :—Fournitures d'écoles, Mobilier scolaire, Tableaux de musée  
scolaire, etc., etc.

Catalogue illustré adressé sur demande.



## La Compagnie Gauthier & Frère

— INCORPORÉE —

### PEINTRES - DECORATEURS

Vient d'ouvrir une très importante fabrique de verre plombé, verrières (vitreaux peints), pour églises et maisons privées.

Cette fabrique, qui est la mieux outillée du pays est sous la direction d'un artiste de haute renommée, qui est bien secondé par d'habiles ouvriers.

La Compagnie Gauthier & Frère a obtenu la médaille d'or à la dernière Exposition Provinciale comme l'atteste la vignette ci-haut.

Deux importants contrats pour verrières sont en voie d'exécution, un pour l'église de Beauport, et l'autre à l'église Notre-Dame de Lourdes, pour le compte des RR. PP. Oblats de St-Sauveur, Québec.

Estimé et croquis fournis sur demande.

La maison Gauthier & Frère, la plus ancienne du genre dans la Province de Québec, établie en 1868, a décoré plus de 200 églises dans les différentes provinces du Dominion.

Spécialités: Peinture à fresque, décoration d'églises, dorure, encadrements de tous genres, pour chemins de Croix, peintures à l'huile, etc., etc.

**MANUFACTURE DE MIROIRS — ATELIERS DE BIZEAUTAGE, etc.**

— Ouvrage fait avec soin et garantie de satisfaction. —

**La Compagnie Gauthier & Frère, Incorporée**  
Tél. 2300 295, RUE ST-JOSEPH, QUÉBEC

MAISON FONDÉE EN 1862

## O. PICARD & FILS

Pose d'Appareils Hygiéniques les plus perfectionnés et les plus modernes dans les édifices publics et les maisons privées.

**VENTILATION : UNE SPÉCIALITÉ.**

Fournaises à Air Chaud, à Eau Chaude et à Vapeur.

QUÉBEC

---

## PICARD & DUQUET

ENR

**HORLOGERS ET BIJOUTIERS**

36, rue St-Jean, - - - - - QUÉBEC

MONTRES, HORLOGES et BIJOUX de TOUTES SORTES

Réparations de Montres, Horloges. Ouvrage garanti.

SPÉCIALITÉ : MÉDAILLES ET INSIGNES POUR SOCIÉTÉS.

RÉPARATIONS DE VASES SACRÉS, ETC.

---

E.-M. TALBOT

TELEPHONE 2421

J.-A.-T. DIONNE

A. A. P. Q., F. R. A. J. C.

A. A. P. Q., A. R. A. J. C.

## TALBOT & DIONNE

ARCHITECTES

14, rue St-Joseph, - - - QUEBEC.

---

**ACHETEZ**

**VOS**

**FOURRURES**

A LA

**MAISON DE CONFIANCE**

**HOLT, RENFREW & Co., Limit d**

**RUE BUADE,**

**QUEBEC.**

# LA CAISSE D'ÉCONOMIE DE NOTRE-DAME DE QUEBEC

BANQUE D'ÉPARGNES  
Fondée en 1848

**BUREAU PRINCIPAL**  
Haute-Ville, Quebec, No 21, rue St-Jean.

**SUCCURSALES A QUEBEC :**  
ST-ROCH, coin des rues St-Joseph et du Pont.  
ST-SAUVEUR, No 801 rue St-Valier.  
ST-JEAN-BAPTISTE, No 479 rue St-Jean  
BASSE-VILLE, No 53, rue St-Pierre.  
LIMOILOU, Boulevard St-Charles.

**SUCCURSALES A LEVIS :**  
RUE COMMERCIALE, No 103, (au bas de la côte).  
RUE EDEN, No 20, (sur la côte).

**SONT OUVERTES LES SAMEDIS ET LUNDIS SOIRS, de 7 à 8.30 hres,**  
les succursales suivantes : ST-ROCH, ST-SAUVEUR, ST-JEAN-  
BAPTISTE, LIMOILOU et LEVIS RUE EDEN.

## **BANQUES À DOMICILE**

Ne pas oublier que la CAISSE D'ÉCONOMIE offre aux familles de petites BANQUES en métal que l'on garde chez soi et dans lesquelles les parents et enfants peuvent placer leur petites économies qui sont ensuite, sur demande, entrées dans un livret que la Caisse leur fournit et sur lesquelles il est payé un intérêt.

## **COFFRETS DE SURETÉ**

COFFRETS DE SURETÉ à louer au BUREAU PRINCIPAL et à la SUCCURSALE DE ST-ROCH, pour la garde de débentures, documents importants, bijoux et autres valeurs.

LA CAISSE D'ÉCONOMIE, en raison même de sa charte et de la nature de ses opérations, offre à ses déposants des garanties exceptionnelles